

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Le MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **1240**

Société : **RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **LAHBABI LILIANE**

Date de naissance : **11/7/1945**

Adresse : **405 b Route d'El Jadida
Résidence Ghali. El Jadida**

Tél. : **0663720538** Total des frais engagés : **110.00 Dhs**

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **17/02/2022**

Nom et prénom du malade : **LAHBABI LILIANE** Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Insuffisance Rénale, Hémodialyse**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **El Jadida**

Le : **17/02/2022**

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17.02.2022	CS	Gnatut		NEPHROLOGIE Angélique Kaddour 22 rue Kaddour Casablanca INP: 091089383

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
1er LABORATOIRE Abou Abdellah Nafil - N° 1530 Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30 Fax: 0522 98 92 37 Casablanca	17/02/22	BMO	100 - 100

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE			CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	G 00000000 B	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Centre du Rein

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse

Docteur Anis LAHLOU

Spécialiste en Néphrologie
Maladies des Reins et Hémodialyse
Ancien Interne et Chef de Clinique
des Hôpitaux de Paris
Médaille d'or de la Faculté Cochin
Lauréat de la Faculté
de Médecine de Paris

Casablanca, le 17-02-2022.

Mme LAHBABI

LILEANE.

- NFS, glos. gruettes.

- TPI INR.

Docteur Anis LAHLOU
NEPHROLOGUE
Angle B.d Ghandi
et 2 Rue Kadmiri Casablanca
Tél: 0522 25 61 48 INP: 091089383

ANAMOUR GUESSOUS
LABORATOIRE
14, Abou Abdellah Nafir - Casablanca
Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30
Fax: 0522 98 92 37 - Casablanca

مختبر التحاليل الطبية بنعمر - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida

Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V

Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Facture n° 115133

CASABLANCA LE 17/02/2022

Analyses effectuées le: 17/02/2022

Pour.....: **Mme LAHBABI LILIANE**

Sur prescription du: Dr LAHLOU ANIS

Code.....: 4AF1314



Organisme.....: **PRELEVEMENT FAIT AU CENTRE**

Analyses Effectuées:

NFS1=B70 TPR=B40

Cotation : (B 110)

Montant Net : 110.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

CENT DIX Dhs 00 Cts

LABORATOIRE
BENAMOUR GUESSOUS
44 Abou Abdellah Nafii Maârif
Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30
Fax: 05 22 98 92 37 Casablanca
CENT DIX Dhs 00 Cts

مختبر التحاليل الطبية بنعمر - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham
Médecin Biogiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida
Pharmacien Biogiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Edition du : 17/02/2022

Matricule : 20217CR1945

**PRELEVEMENT FAIT AU
CENTRE**

Code Patient: 4AF1314 du : 17/02/2022

Mme LAHBABI LILIANE

Médecin: Dr. LAHLOU ANIS

HEMATOLOGIE

NUMERATION GLOBULAIRE (ABX Pentra XL 80)

			Femme
Globules rouges.....	3.75	M/mm3	(4.0 - 5.0)
Hemoglobine.....	12.1	g/100ml	(12 - 16.5)
Hematocrite	36.7	%	(36 - 44)
V.G.M	98.	μ 3	(80 - 95)
T.C.M.H.....	32.2	pg	(27 - 32)
C.C.M.H.....	33.0	%	(32 - 36)
Globules blancs.....	5900	/mm3	(4 000 - 10 000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles: 61	% Soit: 3599 ./mm3 (1800-7000)
Polynucléaires Eosinophiles: 8	% Soit: 472. ./mm3 (0-500)
Polynucléaires Basophiles: 1	% Soit: 59. ./mm3 (0- 100)
Lymphocytes.....: 22	% Soit: 1298 ./mm3 (1500 - 4000)
Monocytes.....: 8	% Soit: 472. ./mm3 (100 -1000)
TOTAL.....: 100.	%

PLAQUETTES.....: 263000 /mm3 (150000 - 450000)

HEMOSTASSE

TAUX DE PROTHROMBINE

Témoin.....	100	%		
Patient.....	42	%	> 70%	32 (05/02/22)
INR.....	1.93			2.71 (05/02/22)

Interprétation

Prévention des thromboses veineuses (2 < INR < 3)

Prévention et traitement des thromboses veineuses récurrentes (2.5 < INR < 3.5)

Prévention des thromboses artérielles, valvules cardiaques (3 < INR < 4)

Dr. GUESSOUS Salda
Pharmacien biologiste
44, Abou Abdellah Nafil Maârif
Casablanca
Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30
Fax: 0522 99 92 37

Dr. GUESSOUS .